



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENCOURAGEMENT DE LA CULTURE

L'Etat met aux concours ses bourses artistiques 2027

Plusieurs bourses dans les domaines des arts plastiques, de l'écriture, y compris la bande dessinée, de la musique et de la création de jeux vidéo sont mises au concours. Les dossiers de candidature peuvent être déposés en ligne jusqu'au 15 septembre 2026.

Dans le cadre de ses Lignes directrices de la culture 2024-2027, le Canton de Vaud renforce une série de dispositifs pour les actrices et acteurs culturels. En complément des aides sélectives aux projets culturels, l'Etat met au concours pour l'année 2027 et par l'entremise de sa Direction générale de la culture (DGC) plusieurs bourses dans les quatre domaines de création ci-dessous :

- Bourses Arts plastiques - dotée chacune de 20'000 francs
- Bourses Ecriture et BD (registre de l'humour et roman graphique compris) - dotée chacune de 15'000 francs
- Bourses Jeux vidéo - dotation variable en fonction du projet
- Bourses Musique (pluriannuelles, de 2027 à 2028) - dotation variable en fonction du projet

Informations et dépôt de candidature : www.vd.ch/culture-bourses

Encouragement à la culture

Les subventions allouées par l'Etat de Vaud aux activités culturelles sont régies par la loi du 8 avril 2014 sur la vie culturelle et la création artistique (LVCA). Elles ont pour but d'encourager la vie culturelle et de soutenir la création artistique professionnelle ainsi que sa diffusion. L'octroi des soutiens financiers est validé par la cheffe du Département des institutions, de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DICIRH) sur préavis de commissions cantonales constituées d'expertes et d'experts nommés par le Conseil d'Etat.

Les subventions sont garanties sous réserve des attributions légales et budgétaires

des autorités compétentes.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 27 mai 2026

DICIRH, Veronica Tracchia, responsable de l'unité création et diffusion, Direction générale de la culture, [veronica.tracchia\(at\)vd.ch](mailto:veronica.tracchia(at)vd.ch), 021 316 82 50